

CONSEIL MUNICIPAL

C O M P T E - R E N D U DE LA RÉUNION DU 11 AVRIL 2018

MEMBRES	FONCTION	PRESENT	EXCUSE
Patrick BEDEK	Maire	X	
Dominique DELOUETTE	Maire-Adjoint	X	
Philippe COPP	Maire-Adjoint	X	
Christine TASSIN-GITEAU	Maire-Adjoint	X	X
Christian SERNICLAY	Maire-Adjoint	X	
Arnaud JULLIARD	Conseiller délégué	X	
Béatrice PENASSE	Conseiller	Secrétaire	
Carole MEILLEUR	Conseiller	X	
Thierry COLLET	Conseiller	X	
Jacqueline PERARD	Conseiller	X	
Jérôme GOULDEN	Conseiller	X	
Christiane COLIN	Conseiller	X	
Patrick LAQUILLE	Conseiller	X	
Nathalie SIMUS-FALANTIN	Conseiller		X
Armand GRAIS	Conseiller		X

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du mardi 20 mars 2018.

Madame Christine TASSIN-GITEAU donne pouvoir à Monsieur Christian SERNICLAY.

Madame Nathalie SIMUS-FALANTIN, Monsieur Armand GRAIS sont excusés.

Taux d'imposition des taxes directes locales pour 2018

Vu le code général des impôts et notamment les articles 1379,1407 et suivants ainsi que l'article 1636 B *sexies* relatifs aux impôts locaux et au vote des taux d'imposition,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- décide de voter les taux d'imposition des taxes directes locales suivants, pour l'année 2018 :

Taxe d'habitation : 8,88 %

Taxe foncière (bâti) : 10.52 %

Taxe foncière (non bâti) : 5.72 %

Ces taux sont identiques à ceux de 2017 et s'appliquent sur la base d'imposition déterminée par les services fiscaux de l'Etat, en fonction du bien immobilier, et connaît chaque année, une revalorisation forfaitaire nationale obligatoire fixée par la loi de finances.

- charge Monsieur le Maire de procéder à la notification de cette délibération à l'administration fiscale.

Affectation du résultat de l'exercice 2017

Le Conseil municipal, en application de l'article 9 de la loi du 2 mars 1982 et de l'instruction comptable M 14,

Après avoir approuvé, 20 mars 2018, le compte administratif pour 2017, qui présente un excédent de fonctionnement d'un montant de 268 221,79 euros,

Constatant que le dit compte administratif fait apparaître un solde d'exécution négatif de la section d'investissement de 90 378,64 euros,

Vu l'état des restes à réaliser de la section d'investissement au 31 décembre 2017, soit :

984 500,00 euros en dépenses et 796 800,00 euros en recettes

Considérant les besoins recensés pour l'exercice 2018.

Décide, à l'unanimité, sur proposition du Maire, d'affecter au budget le résultat précédemment indiqué comme suit :

- Affectation au financement de la section d'investissement (compte 1068), pour : 100 000,00 euros
- Report en section de fonctionnement (ligne 002 en recettes) : 168 221,79 euros

Budget primitif 2018 avec reprise des résultats de l'exercice 2017 :

La Commission Finances s'est réunie le 03/04/2018 et a repris ligne par ligne l'ensemble des dépenses et recettes de la commune. On ventile dans les chapitres mais en cours d'année, on peut ajuster mais par chapitre et sans décision modificative.

Madame DELOUETTE présente donc par grand chapitre l'évolution des dépenses et des recettes de fonctionnement et d'investissement

- **Dépenses de fonctionnement : 1 243 728 €**

Certaines dépenses sont précisées comme

- le désamiantage dans une partie du restaurant
- sorties d'école (primaire et maternelle)
- appels d'offres pour le restaurant et la cantine + achat d'une licence IV
- on n'a plus de contrats aidés

Pour les subventions habituelles, il est à noter un comité de jumelage en 2018 (1 an sur 2) et désormais c'est le CAC qui encaissera lui-même les emplacements de la Brocante

Les emprunts en cours concernent la médiathèque (échéance 2027) et le terrain près de l'école (échéance 2024)

- **Recettes de fonctionnement : 1 243 728 €**

Les recettes fiscales sont estimées à 365 065 € (357 495 € en 2017) et l'attribution de compensation à 244 552 € (250 649 € en 2017)

Deux dotations viennent d'être communiquées, la Dotation Globale de Fonctionnement pour un montant de 49 837 € et la Dotation Solidarité Rurale pour 14 323 €

- **Dépenses d'investissement : 1 429 560 €**

Nous enregistrons des frais d'étude pour un montant de 83 500 € en lien avec les projets en cours (restaurant et cantine) et à venir (Club House au terrain de foot)

Les immobilisations corporelles s'élèvent à 197 300 € et concernent :

la restauration du mur du cimetière (65 000 €), le chauffage de l'église, les blocs sanitaires de la Salle des Fêtes, la lame de déneigement, le panneau information, les containers à verre, le visiophone école, le parking du terrain de foot, ...

Les immobilisations en cours d'un montant de 950 000 € sont bien entendu en lien avec les 3 projets en cours : les travaux du restaurant (350 000 €), la construction d'une cantine scolaire (500 000 €) et travaux d'aménagement place de la République et rue de Witry (100 000 €).

- **Recettes d'investissement : 1 429 560 €**

Les dotations attendues sont de 163 498 € et les subventions de 423 600 €

La mise en vente du terrain rue Lieutenant Machet est estimée à 180 000 €

Les emprunts contractés par la commune se montent à 500 000 €

Le budget primitif est approuvé à l'unanimité.

Consultation publique en vue de la construction d'une plateforme logistique par la SCI AREFIM (Saint Gobain)

Cette plateforme va s'installer à FARMAN Pompelle mais la consultation doit être réalisée sur les communes avoisinantes dont Cernay les Reims

L'enquête va démarrer le 16 avril pour se terminer le 14 mai 2018

Informations diverses :

- **Finalisation des travaux de voirie et de signalétique** les vendredi 13/04 et lundi 16/04 + mise en place de 2 coussins berlinois route de Bétheny (à l'entrée du village)
- Le 23 avril, Mr le Maire rencontre Mme la Président du Grand Reims avec Mrs les Maires de Bétheny et de Witry les Reims au sujet des flux de circulation au « Linguet ».
- L' Association Rétina France nous informe du passage avenue Charles de Gaulle le 02 mai de 40 tandems vélos entre 14h et 15h
- Montée en débit : lors de l'installation de la fibre par tranchée, il a été trouvé des chambres Télécom donc il faut passer le long du chemin de l'Association Foncière (autorisation demandée).
- Commission « 11 novembre 2018 » animée par Christian SERNICLAY : la 1^{ère} réunion est fixée au jeudi 12 avril à 18h30
- Chaque jeudi soir un camion à PIZZA s'installe devant la Salle des Fêtes, compte tenu de cela, la demande supplémentaire d'un camion Burger le mercredi soir n'est pas approuvée

Prochain Conseil Municipal le jeudi 26 avril à 18h30

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.